

**Durée**  
7 heures (1 jour)

**Personnes concernées**

Toute personne intervenant sur un site adhérent à la démarche.

**Pré requis**

Maitrise orale de la langue française.  
L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

**Objectifs**

**Type de formation :** Présentiel

- \* Connaître les risques, y compris en situation de coactivité,
- \* Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel,
- \* Savoir réagir en cas de situation dégradée.

**Méthode pédagogique**

- \* Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- \* Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.
- \* Mise en situation à travers des cas concrets par les stagiaires.

**Moyens pédagogiques**

- \* Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle, appareils de mesures et extincteur.
- \* Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.
- \* Support vidéo.
- \* Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

**Parcours pédagogique**

## 1. Préambule

La formation s'inscrit dans :

- Une démarche de prise en compte des risques liés à la coactivité,
- Une mise en œuvre de mesures de prévention et de protection,
- Une prise en compte des changements de situation de travail.

**Présentation** des objectifs de la formation et des risques de coactivités

**Nécessité** de la formation pour accéder aux sites industriels. Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

## 2. Contexte et enjeux de la sécurité

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection,
- Les risques de coactivité,
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles,
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident ou d'une maladie professionnelle,
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

## 3. Les risques et moyens de prévention / protection

- **Les risques**  
Circulation, accès aux sites et règles de sûreté - Risques chimiques—Risques amiante - incendie & explosion (ATEX) - Les utilités, l'électricité, risques machines, risques thermiques, bruits et vibrations, travaux en hauteurs, manutentions mécaniques / levage, manutentions manuelles, travaux en espaces confinés, désordre,
- **Les risques développés en fonction du public**  
Travaux de fouilles et à proximité des réseaux et canalisations, pression et nettoyage haute pression, rayonnement ionisants et non ionisants, sablage, risques biologiques et légionnelles, travaux à proximité de voies ferrées, risques de noyade.

## 4. Organisation de la prévention lors des interventions

- **Le plan de prévention**  
Cadre réglementaires, objectifs et contenu, maîtrise des interférences, outils d'information et de communication des mesures de prévention, exemples,
- **L'autorisation de travail - Règle d'or**  
Objectifs et contenu, outil d'information et de communication des mesures de prévention, circuit de validation, exemples,
- **Les consignes et modes opératoires**  
Intérêts et objectifs, formation à la sécurité au poste de

travail, strict respect des consignes et modes opératoires, exemple,

- **La consignation et déconsignation**  
Objectif et contenu, exemple.

## 5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de niveau 1

- Participer à la sécurité du chantier par un comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site,
- **L'obligation de respecter** les procédures et consignes issues du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis,
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non-respect,
- **Savoir réagir à tout changement de situation de travail** : arrêt de travail, se mettre et mettre les autres en situation de sécurité, informer son supérieur hiérarchique= qui alerte l'entreprise utilisatrice, le cas échéant, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctrices et à la révision de l'analyse des risques,
- **Le droit d'alerte et de retrait** devant un danger grave et imminent,
- **Être conscient** des risques liés à la non qualité du travail.

## 6. Test d'évaluation 20 questions type QCM (2 questions éliminatoires) et bilan

Attestation de formation délivrée en fin de formation.